

STAGE: Assistant.e de communication

Depuis 1981, le Frac Bretagne constitue une collection publique d'art contemporain (aujourd'hui riche de près de 6 000 œuvres), la diffuse sur l'ensemble du territoire breton et sensibilise tous les publics à la création. Ses actions se déploient à travers de nombreux projets (ateliers participatifs, résidences, expositions, etc.) menés dans les secteurs scolaires, de la santé, du handicap ou encore du champ social. Le Frac est également un lieu de vie et de création ancré dans le quartier de Beauregard à Rennes.

Au sein d'une équipe de 26 membres et d'un service communication constitué de deux personnes, **la ou le stagiaire** aura pour mission d'appuyer les deux chargé.es de la communication sur les missions détaillées ci-dessous.

Missions

- réalisation de reportages photo et vidéo pour restituer des actions menées par le Frac Bretagne à Rennes et en région
- réalisation de montages vidéo pour valoriser le Frac Bretagne et ses actions
- réalisation de vidéos (de la prise de vue au montage) pour mettre en valeur la collection du Frac Bretagne
- création et la publication de contenus pour les réseaux sociaux
- mise en ligne de contenus sur le site Internet du Frac Bretagne
- renseignement de la programmation du Frac Bretagne dans les agendas culturels et/ou d'information en ligne
- réalisation de supports de communication imprimés pour les événements du Frac Bretagne (à partir de maquette existante)

La ou le stagiaire pourra être amené.e à intervenir en soirée ou le week-end selon les évènements culturels programmés.

Profil recherché

- Étudiant.e de niveau bac+3 / bac+5
- Intérêt pour la création contemporaine
- Connaissances basiques de la suite adobe ou équivalent
- Première expérience en montage vidéo

Conditions de travail

Stage rémunéré de 6 mois à partir de janvier 2026 35h / semaine

6 jours de congés rémunérés.

Un ticket restaurant par jour travaillé (intégrant la plage horaire du midi).

Une indemnité unique de restauration pour les heures de travail effectuées entre 19h et minuit.

La prise en charge de la moitié des frais de déplacement en transport en commun.

Un forfait mobilités durables selon les conditions de la dernière délibération en vigueur.

Accès à une carte Icom.

Pour candidater : CV et lettre de motivation à <u>communication@fracbretagne.fr</u>